

Rapport du Président

Commission permanente du
lundi 10 mai 2021
N° CP-2021-5-3-5

3^{ème} Commission

Commission de l'attractivité économique et de la transition énergétique et écologique

Service instructeur

Transition énergétique, développement durable et innovation

Service consulté

PARTICIPATION AU DÉFI 2021 J'Y VAIS

Résumé : Le Département du Haut-Rhin participe depuis 9 ans au défi « Au boulot, j'y vais à vélo » en tant que structure concourante et depuis 2015, co-organise l'événement avec d'autres collectivités du Grand Est. Il s'agit de favoriser l'utilisation des transports doux et d'inciter à se rendre à son travail (ou à l'école) à vélo dans un contexte où le secteur des transports est la première source d'émissions de gaz à effet de serre.

La Collectivité européenne d'Alsace (CeA) sera désormais co-organisatrice du défi qui se déroulera du 17 mai au 6 juin 2021.

Organisé par Vélo et Mobilités Actives (VMA) Grand Est dans le cadre d'une convention avec l'ADEME Grand Est, en partenariat avec une trentaine de collectivités et territoires du Grand Est, notamment alsacien, le concept a évolué au fil du temps en s'ouvrant au scolaire en 2017 « A l'école, j'y vais à vélo ! » ou au déplacement multimodal. Il s'intitule désormais le défi « j'y vais ».

La participation demandée à la CeA est de 2 000 € comme pour les deux autres départements de Moselle et Meurthe-et-Moselle. A noter que l'EuroMétropole de Strasbourg a son propre « défi » et que désormais Mulhouse Alsace Agglomération organise également son propre challenge.

Le projet de convention à approuver, joint en annexe, précise les conditions de versement de la contribution de 2 000 € à VMA Grand Est, dans le cadre de la co-organisation de ce challenge.

L'objectif du « DEFI J'Y VAIS » est d'inciter au changement de comportements en matière de déplacement domicile-travail en privilégiant les modes alternatifs à la voiture individuelle utilisée par une seule personne (autosolisme). Sur une période de 3 semaines, les structures participantes (entreprises, collectivités, administrations, établissements de santé, commerces, établissements scolaires, ...) inciteront leurs salariés ou les élèves à utiliser et tester les mobilités durables sur leur trajet quotidien.

Ce Défi, qui s'est tenu depuis une dizaine d'années, a concerné des territoires volontaires, initialement à l'échelle de l'Alsace, puis a connu une participation grandissante en s'élargissant à des territoires des départements des Vosges et de la Moselle. Le Défi s'est développé également avec plusieurs déclinaisons : entreprises, écoles, collèges, vélo, multimodal.

En 2019, l'ADEME, partenaire principal de l'opération, a souhaité étendre ce Défi à l'ensemble de la région Grand Est. L'association Vélo et Mobilités Actives Grand Est a proposée à l'ADEME d'assurer la coordination, l'organisation et l'animation du Défi et de ses déclinaisons au niveau régional à partir de l'édition 2020. Une convention liant l'association et l'ADEME a été signée pour la période 2020-2022.

En 2021, les territoires de l'Euro-Métropole de Strasbourg et de Mulhouse Alsace Agglomération organisent des challenges différents sur leurs territoires. La Collectivité européenne d'Alsace apporterait ainsi son soutien à cet événement pour le reste du territoire alsacien.

Le changement d'échelle au niveau du Grand Est maintient l'esprit initial du défi qui fédère des initiatives locales. Les collectivités et territoires participants contribuent financièrement à l'organisation du Défi et bénéficient d'un événement « clé en main », d'outils mutualisés, de la communication et des services écomobilité du Défi : site Internet, supports de communication, commande groupée d'objets de promotion, accompagnement, animation.

Cette année, il est prévu que Le Défi « J'y vais! » se déroule sur 3 semaines du **17 mai au 6 juin 2021**.

Le budget prévisionnel global du Défi 2021 est de 59 500 €. **La participation demandée à la CeA est de 2 000 €**. Cette action est complémentaire aux politiques de la CeA dans le domaine des transports doux et de la transition énergétique : pistes cyclables, co-voiturage, ...

Le projet de convention de partenariat, joint en annexe du présent rapport, précise les conditions de versement de la subvention de 2 000 € de la CeA à Vélo et Mobilités Actives Grand Est, dans le cadre de l'organisation de ce défi.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- de coorganiser l'édition 2021 du Challenge Défi « J'y vais » dans les conditions définies par la convention jointe en annexe du présent rapport,
- d'approuver ladite convention de partenariat avec la structure porteuse du projet, Vélo et Mobilités Actives (VMA) Grand Est, et de m'autoriser à la signer,
- d'allouer dans ce cadre à Vélo et Mobilités Actives Grand Est, porteur de l'édition 2021, une subvention de 2 000 €, correspondant à la quote-part de la CeA au financement du projet et d'autoriser son versement en une seule fois après signature de la convention précitée,

- de prélever le montant de 2 000 € sur le programme P2290008 chapitre 65 nature 65748 fonction 758.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président



Frédéric BIERRY